

Projet d'établissement 2016-2019



L'objectif prioritaire de l'académie de Rennes 2016-2019 est la mise en place de parcours ambitieux, attentifs aux défis du monde contemporain que les élèves auront à relever. Le collège La Fontaine Margot s'inscrit dans cette perspective et principalement sur la priorité N°1 du contrat d'objectif de l'académie :

Sécuriser la qualité des parcours tout au long de la scolarité obligatoire des élèves.

Afin d'atteindre cet objectif plusieurs leviers seront travaillés pendant les trois prochaines années :

- 1. Renforcer la maitrise des apprentissages,**
- 2. Renforcer la professionnalisation des enseignants, notamment sur le numérique,**
- 3. Garantir un climat scolaire serein et promouvoir une école inclusive qui encourage la persévérance scolaire,**
- 4. Poursuivre la dynamique de réussite scolaire engagée depuis quelques années.**

Ces différents leviers seront évalués à travers le contrat d'objectif signé entre l'Académie de Rennes et le collège La Fontaine Margot :

1. Renforcer la maitrise des apprentissages,

- **Continuité des apprentissages et fluidité des parcours cycle 3 ,**
 - Renforcer la liaison avec le primaire (Rencontre avec les parents de CM2, projets communs, journées d'intégration, conseil d'école, conseil école/collège,...)
 - Maitriser le lire, écrire, parler, compter et enseigner plus explicitement,
 - Obtention du socle pour tous les élèves en fin de sixième,
 - Accentuer les moyens sur les élèves bénéficiant d'un PPRE ou identifiés avec des difficultés à l'issue des tests de début d'année.
- **Favoriser la réussite de tous les élèves au collège,**
 - Apporter une attention particulière aux élèves potentiellement décrocheurs,
 - Maintenir et consolider nos bons résultats au DNB, DNB Pro, CFG et sur l'Orientation,
 - Intégrer le numérique dans toutes nos pratiques pédagogiques et favoriser l'utilisation des applications numériques pour faciliter les apprentissages, l'auto-révision et le développement de l'autonomie des élèves,
 - Obtenir 100% de validation du socle pour tous les élèves à l'issue de la 3^{ème} (Taux de référence 2014 - 86.25 % de validation du palier 3),
 - Continuer de développer un climat de confiance et propice au travail scolaire,
 - Mettre en place le Conseil des délégués pour la vie collégienne.
- **Liaison collège-Lycée**
 - Poursuivre la réduction des écarts entre les PCS favorisées et défavorisées sur le moyen et long terme,
 - Favoriser la connaissance des spécificités et des attendus en lycées, lycées professionnels et en apprentissage de l'ensemble des élèves,
 - Développer des partenariats avec des entreprises et écoles d'ingénieur du Pays de Brest et des centres d'apprentissage.

2. Renforcer la professionnalisation des enseignants, notamment sur le numérique,

- Mise en place d'un environnement favorable aux développements du numérique dans l'établissement,
 - Faciliter la réservation des ressources numériques (Flottes de tablettes, salles informatiques)
 - Faciliter l'achat de ressources numériques,
 - Prêt de tablette pour développer l'auto-formation des enseignants,
 - Développement des formations internes entre pairs sur les échanges de bonnes pratiques, avec le formateur Resentice ou dans le cadre du BAPE
- Mise en place d'un espace de co-working pour les enseignants et pour les élèves,
- Développer les pédagogies de projet, de classe inversée et la pratique de l'oral, afin de préparer nos élèves au lycée et aux études universitaires,
- Travailler à travers le conseil pédagogique à la mise en place des EPI et de l'AP,

Carte des EPI et des AP rentrée 2016/2017 : Cette carte est fixée pour 3 ans, toute modification devra être validée en conseil pédagogique et votée en conseil d'administration dans le cadre de la DGH.

- **Niveau 5^{ème}** :
 - LCA pour tous les élèves de cinquième,
 - Langue et culture étrangère,
 - Culture et création artistique,
 - Transition écologique et développement durable,
- **Niveau 4^{ème}** :
 - Information communication citoyenneté,
 - Langue et culture étrangère,
 - Sciences, technologie, société et découverte du monde professionnel,
- **Niveau 3^{ème}**
 - Culture et création artistique
 - Sciences, technologie et société

Organisation de **l'accompagnement personnalisé** : l'effort sur l'accompagnement personnalisé devra être réalisé en priorité et en fonction de notre DGH chaque année, sur :

- **Niveau 6^{ème}** en français, mathématiques et histoire/géographie,
- **Niveau 5^{ème}** en français, mathématiques et histoire/géographie,
- **Niveau 4^{ème}** en français, anglais,
- **Niveau 3^{ème}** en français, anglais et mathématiques

3. Garantir un climat scolaire serein et promouvoir une école inclusive qui encourage la persévérance scolaire,

- Développer à travers les compléments de service entre le collège et la SEGPA :
 - La prise en compte de la difficulté scolaire,
 - Les échanges de pratiques,
 - Les parcours inclusifs des élèves de SEGPA au collège,
 - Les EPI communs entre la SEGPA et le collège,
 - Les parcours de persévérance scolaire dans le cadre des ateliers de SEGPA, en s'appuyant sur les PLP ,
- Développer des lieux pour travailler, de co-working et détente pour les élèves et les enseignants
 - **Élève :**
 - Open space dans la salle de permanence,
 - Créer dans la salle d'attente du collège une web Radio,
 - Finaliser la rénovation du CDI,
 - Finaliser la rénovation de la SEGPA (HAS et HAB),
 - Poursuivre le développement d'espace de jeu et de détente sur la cour et au foyer
 - **Professeurs :**
 - Rénovation de la salle des enseignants,
 - Création d'une salle de réunion pour les enseignants et la direction
- Développer le Conseil des délégués pour la vie collégienne.
 - Commission menus,
 - Organisation du self,
 - Echanges sur les EPI, le numérique, ...
- Renforcer les outils de communication vers les familles (site établissement, Pronote, SMS, mail...)

4. Favoriser l'émergence d'une dynamique de réussite scolaire.

- a. Valoriser les activités, productions et réussites des élèves à travers les sites de l'établissement et la presse,
- b. Poursuivre la remise des diplômes (CFG, DNB Pro et DNB Général), avec une photo de la promotion tous les ans au mois de septembre,
- c. Valoriser à travers nos indicateurs de performance, les poursuites d'étude au lycée, au lycée professionnel et en apprentissage,